

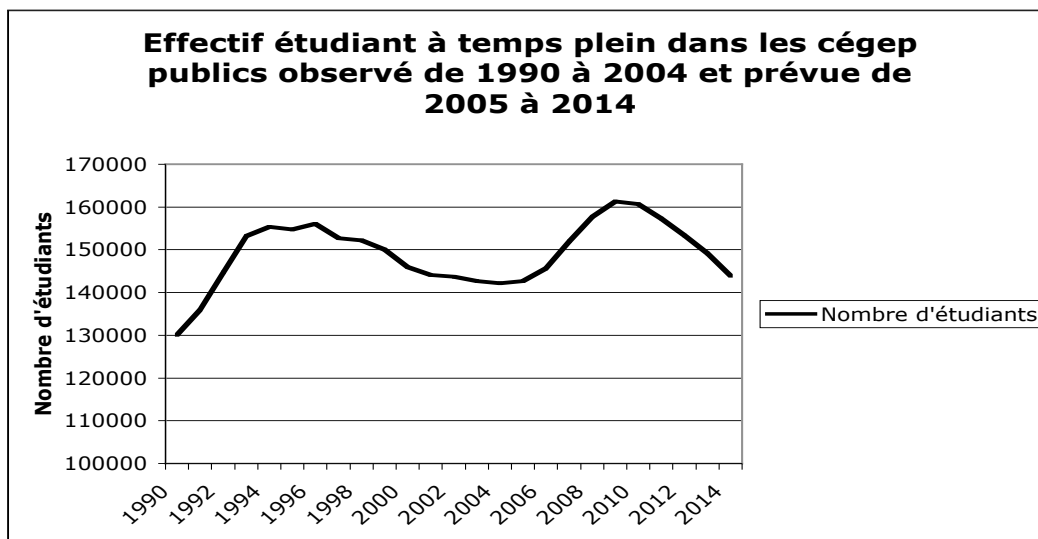
## L'actuel visage de l'offre collégiale de formation

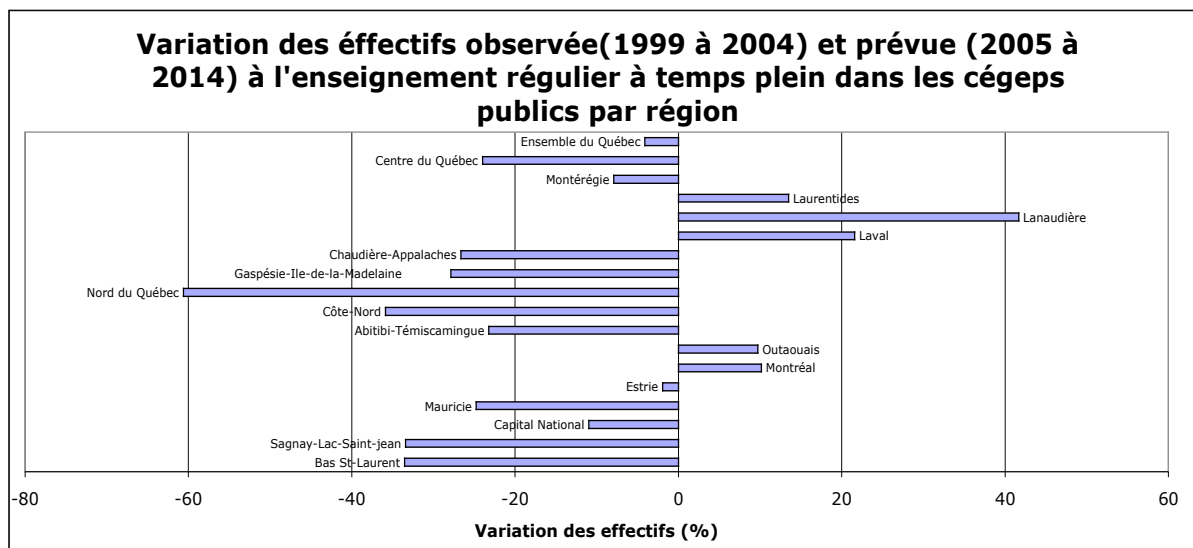
### Une tendance démographique qui inquiète

L'actuelle tendance démographique au Québec, comme d'ailleurs celle de nombreux autres pays, n'est un secret pour personne. Les effets du vieillissement de la population se feront sentir dans plusieurs sphères de la société mais s'il en est une qui en subira les conséquences de façon particulièrement importante, c'est bien le marché du travail.

En effet, les prévisions stipulent que près de 380 000 emplois seront libérés par les départs à la retraite d'ici 2008. Parmi ceux-ci, 30% nécessiteront un diplôme d'études collégiales.

Il faudra donc qu'un nombre suffisant de futurs citoyens et travailleurs soit formé afin de maintenir le bon fonctionnement des institutions publiques et de combler les demandes de main d'œuvre qui ne manqueront certainement pas au cours de la prochaine décennie. Le gouvernement doit donc agir concrètement et réitérer l'importance du rôle des cégeps dans le contexte démographique actuel et pour l'avenir des cégeps.





Ce que l'on constate☐

- Le réseau collégial poursuit un déclin démographique important avec une baisse de 9 % de l'effectif à temps plein entre 1996 et 2004 et malgré une faible hausse appréhendée dans l'immédiat, la tendance reste à la baisse pour les prochaines années.
- Cette baisse se vit de façon disproportionnée entre les cégeps de centres comme Montréal, Québec et l'Outaouais, où la population étudiante est en augmentation, et ceux des régions périphériques, pour qui les chiffres sont alarmants tant pour les dernières années que pour les prochaines.
- Près de 50% des régions du Québec auront vu verront leurs effectifs collégiaux diminuer de plus de 25 % entre 1999 et 2014.
- 

Conséquence☐ Ce déséquilibre entre les tendances démographiques de deux blocs distincts de régions, si des mesures d'atténuation ne sont pas prises rapidement, creusera encore davantage le fossé ente les grands centres et les régions plus éloignées et concentrera l'activité éducative sur un territoire restreint; précisément ce que visait à combattre l'instauration du réseau des cégeps.

### Un potentiel de développement qui dort

Ce que l'on constate☐

- Malgré une présence collégiale dans toutes les régions du Québec, peu d'entre-elles régions exploitent pleinement le potentiel qu'offre la proximité d'un établissement post-secondaire en matière, entre autres, de formation continue, de transfert technologique et d'aide aux entreprises.

- La reconnaissance et l'instauration de pôles de formation en lien avec les créneaux économiques tardent à être mis de l'avant comme outils de développement régionaux, et ce malgré les nombreuses possibilités qu'offrent les techniques collégiales.

Conséquence □ Un pan complet du potentiel de stimulation économique, soit celui de la formation, est négligé dans les politiques de développement régional malgré le contexte porteur de l'économie du savoir.

### Une carte des programmes à revoir

Région	Nombre de programmes techniques	Nombres de programmes techniques ayant moins de 60 élèves	Proportion des programmes techniques ayant moins de 60 élèves
Bas-Saint-Laurent	40	20	50,0%
Saguenay – Lac-St-Jean	52	23	44,2%
Capitale-Nationale	56	9	16,1%
Mauricie	31	12	38,7%
Estrie	26	10	38,5%
Montréal	160	32	20,0%
Outaouais	26	13	50,0%
Abitibi-Témiscamingue	17	9	52,9%
Côte-Nord	15	11	73,3%
Nord-du-Québec	2	2	100%
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	35	31	88,6%
Chaudière-Appalaches	34	19	55,9%
Laval	19	3	15,8%
Lanaudière	20	12	60,0%
Laurentides	29	11	37,9%
Montérégie	73	22	30,1%
Centre-du-Québec	15	8	53,3%
<b>Québec</b>	<b>650</b>	<b>247</b>	<b>38,0%</b>

Ce que l'on constate □

- La proportion des programmes techniques sous le seuil de viabilité (moins de 60 élèves inscrits) est de l'ordre de 38%, en hausse de 17 % depuis l'année 1994-1995.
- Dans neuf régions du Québec, ce taux atteint 50% ou davantage.
- Entre 1995 et 2005, pendant que la population étudiante connaissait une importante baisse, le nombre d'autorisation de programmes techniques a connu une hausse de 12,5% et le nombre de programmes techniques différents, une augmentation de 19%.

- Un nombre important de problèmes subsistent en ce qui a trait à la répartition des programmes techniques, que ce soit au niveau de la trop grande proximité de programmes semblables, du dédoublement inutile de créneaux ou encore du manque de vision cohérente de l'offre de formation sur le territoire québécois.

Conséquence □ Le manque de cohérence et le nombre important d'aberrations à travers le réseau remet en question la gestion globale des cégeps et entraîne un sentiment de décentralisation et de chacun pour soit, avec des effets inévitables au niveau du coordination des établissements et de la course à la clientèle entre ceux-ci.

### *Une prise de conscience et des actions qui urgent!*

Il serait faux de prétendre que rien n'a été fait en la matière. Au contraire, cette préoccupation se retrouve systématiquement dans les discours politiques depuis quelques années et plusieurs mesures ont été mises de l'avant. Par contre, jamais le problème n'a réellement pris en considération l'énorme potentiel et l'atout que représente le réseau collégial comme force de développement des régions et d'occupation du territoire.

Un plan doit donc être mis sur pieds afin de réaffirmer le rôle des cégeps dans leur milieu et pour le Québec, en agissant notamment selon les axes suivant □

- **Une révision globale de la carte des programmes techniques collégiaux tenant compte des créneaux de formation des différents établissements et suivant une vision cohérente pour l'ensemble du réseau afin d'assurer la viabilité de chacun de ses éléments.**
- **Une reconnaissance de la mission sociale et économique importante des cégeps dans leur milieu accompagnée d'investissements dans de nouveaux centres collégiaux de transfert technologique ainsi que dans les actuels et dans l'ajustement des institutions pour mieux répondre aux besoins des communautés.**
- **L'assurance gouvernementale de l'accessibilité géographique à l'éducation par le biais du maintien d'une diversité suffisante de programmes au sein des établissements en plus de mesures visant à atténuer les coûts engendrés par la poursuite des études dans le programme de son choix à l'intérieur cégep éloigné de son milieu natal.**
- **Une approche prudente, progressive et transparente dans l'instauration de mesures modifiant la structure éducative du réseau, par exemple dans le cas des projets de passerelles DEP-DEC, de l'instauration de tables inter ordres ou encore de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales.**